



Thalie Santé
LA CULTURE DE LA PRÉVENTION

Communiqué de presse - 30 novembre 2021

Thalie Santé, Service de prévention et de santé au travail, est né le 1er août 2021, de la fusion de deux services référents dans le domaine de la culture, des médias et de la communication – le CMB -Centre Médical Bourse et le CMPC -Centre Médical de la Publicité et de la Communication.

Au-delà de cette fusion s'exprime la volonté des entreprises du secteur des Industries Culturelles et Créatives (ICC) de se doter d'un service de prévention et de santé au travail d'excellence, au service des entreprises et des salariés de ces secteurs, qu'ils soient permanents, agents, pigistes, intermittents, mannequins, enfants du spectacle, alternants. Thalie Santé suit également des entreprises et des salariés issus du secteur interprofessionnel -cafés-bars-restaurants-banques-professions juridiques, ...

01. Deux services, deux identités fortes au service d'un même engagement.

Le **SIST CMB, Centre Médical Bourse** a été créé en 1958. Service interprofessionnel, il est également le service de santé au travail désigné par accord de branche pour suivre au niveau national certaines catégories de salariés multi-employeurs : salariés intermittents du spectacle, pigistes de la presse, mannequins.

Le **CMPC, Centre Médical de la Publicité et de la Communication** a été créé en 1949, à l'initiative du fondateur du groupe Publicis, M. Marcel Bleustein-Blanchet, déterminant ainsi une forte appartenance initiale au secteur de la publicité. Son évolution l'a conduit à se développer sur le secteur de la communication et des médias presse, ainsi que les médias du digital.

02. Une fusion clé pour les salariés du secteur des ICC.

Le lien entre « santé » et « travail » n'a jamais été aussi important ces derniers mois.

Sur fond de crise sanitaire hors norme, nos deux services à présent unifiés ont su s'adapter et jouer un **rôle de premier ordre** tout au long des deux dernières années au service de secteurs fortement impactés ; Ils ont su réinventer leur métier par le développement de nouveaux services tels que **la téléconsultation, les conseils à distance ou les webinaires**. Ils ont répondu présent pour accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de protocoles sanitaires adaptés ; ils ont enfin développé fortement l'accompagnement psychosocial, en intensifiant les interventions des psychologues ; en prodiguant aussi **une information continue sur les gestes barrières, la vaccination**, dans une volonté de pédagogie appliquée tant auprès des salariés que des employeurs adhérents.

Aujourd'hui, en créant Thalie Santé, le CMB et le CMPC ont décidé d'**allier leurs champs d'expertise** complémentaires et leur professionnalisme au service d'une ambition partagée par la Présidente du CMB, Aurélie Foucher désormais Présidente de Thalie Santé et Stéphane Martin, élu en tant que l'un des vice-présidents, de constituer un grand service de prévention et santé au travail national, pour toutes les entreprises des industries culturelles et créatives.

03. Un nouvel ADN, la culture de la prévention.

Thalie Santé a ainsi défini **son ADN, résolument axé sur la prévention.**

Thalie Santé est une opportunité d'abord pour ses adhérents – entreprises et salariés – qui trouveront à travers cette nouvelle structure **un service de prévention et de santé au travail** d'excellence, dédié particulièrement aux professionnels des industries culturelles et créatives, sans oublier bien sûr nos adhérents du secteur interprofessionnel.

Après un traité de fusion réussi, le nouveau conseil d'administration et la commission de contrôle ont paritairement entériné de nouveaux statuts, une nouvelle offre tarifaire et un nouveau projet de service élaboré par les membres de la commission médico-technique dans une démarche collaborative avec l'ensemble des salariés de Thalie Santé. A l'aune d'une réforme exigeante de la santé au travail, dont la loi a été promulguée le 2 août 2021, **la force et l'ambition de Thalie Santé résident dans son équipe**, composée de 87 professionnels de la prévention, dont les médecins du travail, les infirmiers spécialisés en santé travail, les assistantes médicales, un pôle prévention-ergonomes, ingénieurs et technicien hygiène sécurité, un pôle psychosocial-psychologues du travail, psychologues cliniciens, addictologues et assistants sociaux.

À sa tête, une nouvelle équipe de direction, conduite par Claire Guillemain (Directrice Générale), Christine Marrot Joly (Directrice Générale Adjointe en charge du développement), Florent Beaudon (Directeur des Ressources Humaines) et Damien Quelquejay (Directeur Administratif et Financier), a déjà mené une **action dynamique d'organisation** de Thalie Santé : réparties en groupes de travail, les équipes ont œuvré ensemble, aboutissant à **un projet de service commun**, qui conditionne l'agrément sur 5 ans du service et doit être validé par la direction du travail - DRIEETS ; toutes les équipes participent actuellement à l'élaboration du cahier des charges d'un **logiciel métier de dernière génération** - dont Thalie Santé a fait l'acquisition.

Thalie Santé propose une offre spécifique de prévention des risques : plusieurs cellules de travail ont été créées afin d'accompagner au mieux ses adhérents, tous secteurs confondus : prévention de la désinsertion professionnelle-maintien en emploi, troubles musculosquelettiques, risques routiers, risques chimiques.

Ces groupes constitués de professionnels développent des mesures de prévention adaptées à chaque métier.

Le suivi professionnel et la mise en place d'actions de prévention s'avèrent complexes, dès lors qu'ils nécessitent une bonne compréhension des secteurs, des métiers, et souvent une expérience in situ des professionnels :

Les **salariés intermittents du spectacle (IS), pigistes et mannequins** ont de multiples employeurs, et des missions parfois très courtes ;

Les **danseurs, les circassiens, les musiciens, les enfants du spectacle, les journalistes de guerre, les créatifs, designers et publicitaires, les salariés des ateliers de décors et costumes, mais également les professionnels des hôtels, cafés et restaurants** présentent des risques particuliers inhérents à leurs métiers. Thalie santé est en mesure d'adapter un suivi « sur mesure » de ces publics spécifiques.

Les équipes de Thalie Santé sont réunies au **Pôle Santé Bergère – 7 rue Bergère – 75009 Paris**, avec une annexe au nord de Paris, Carrefour Pleyel, et l'ouverture depuis début octobre d'un nouveau centre à Boulogne Billancourt (M°9- Marcel Sembat) pour recevoir nos adhérents de l'ouest parisien.

Contact presse Thalie Santé : Bruno Peyredieu,
Responsable Communication
Tél 06 99 35 96 46 - Mél b.peyredieu@thalie-sante.org

